

Julius Bär

Market Link - Note informative sur les risques

1 But et contenu

Le négoce d'instruments financiers comporte des risques. La brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» («Brochure sur les risques»), dans sa version modifiée, traite ces risques de manière exhaustive et est accessible via le code QR suivant:



La Brochure LSFIn est également disponible en ligne sous le lien suivant:
www.juliusbaer.com/fidleg.

La présente note informative sur les risques (ci-après «Note Informatrice sur les Risques») contient une description de certains risques associés aux produits à effet de levier et produits sur marge. Elle ne révèle pas ni n'explique tous les risques et autres aspects importants touchant aux produits à effet de levier et produits sur marge. Le présent document n'est pas destiné à servir de conseil juridique ou autre et ne devrait pas être considéré comme tel. Vous devriez demander l'avis de tiers indépendants afin d'obtenir des conseils professionnels exhaustifs sur tout point figurant dans le présent document, y compris des conseils sur les conséquences fiscales, avant de prendre toute décision (d'investissement).

2 Risques généraux associés aux produits à effet de levier et produits sur marge

Tous les instruments financiers sont soumis aux fluctuations du marché, qui peuvent entraîner des pertes importantes. Les conditions de marché, les événements économiques et d'autres facteurs peuvent faire varier rapidement les prix, rendant difficile la prédiction des performances futures. De plus, l'exécution des opérations peut être affectée par les glissements de cours (slippage), qui surviennent lorsque le prix réel d'exécution diffère du prix attendu en raison de problèmes de liquidité, de volatilité ou d'autres conditions de marché. Cela peut entraîner l'exécution des opérations à un prix moins favorable que prévu, conduisant à des pertes imprévues. De plus, vous pouvez perdre une partie ou la totalité des investissements en raison de mouvements défavorables du marché.

3 Risques associés au négoce de produits à effet de levier et produits sur marge

Certains instruments financiers, tels que les produits à effet de levier ou ceux négociés sur marge, comportent des risques d'appels de marge. Cela signifie que si la valeur des positions tombe en dessous d'un certain seuil, vous pourriez être tenu de déposer des fonds supplémentaires ou de clôturer une partie ou la totalité des positions. L'incapacité de répondre à un appel de marge peut entraîner la liquidation des positions, pouvant potentiellement provoquer des pertes

significatives. Dans des cas extrêmes, le risque de perte est illimité, et vous pourriez perdre plus que l'investissement initial. Les produits financiers offrant un effet de levier permettent de contrôler une grande position avec un capital relativement réduit. Cependant, cela signifie également que même de faibles variations de prix peuvent entraîner des gains ou des pertes considérables. L'effet de levier fonctionne en utilisant de l'argent emprunté pour amplifier les rendements potentiels. Par exemple, si vous utilisez un effet de levier de 10:1, un mouvement de 1 % dans l'actif sous-jacent pourrait entraîner un gain ou une perte de 10 % sur l'investissement. Bien que l'effet de levier puisse augmenter les profits potentiels, il augmente également les pertes potentielles, qui peuvent dépasser l'investissement initial. Lorsque vous négociez des instruments financiers, vous êtes exposé à la solvabilité de la contrepartie

(l'entité de l'autre côté de la transaction). Si la contrepartie fait défaut ou devient insolvable, vous pouvez ne recevoir pas les paiements ou les livraisons dus, ce qui entraîne des pertes.

Mentions légales importantes

Les informations et opinions exprimées étaient valables au moment de la rédaction et peuvent être basées sur plusieurs hypothèses et, par conséquent, sujettes à des modifications sans préavis. Ce contenu sert à des fins d'information uniquement.

ÉTATS-UNIS: NI LE PRÉSENT CONTENU NI UNE COPIE DE CE CONTENU NE POURRONT ÊTRE ENVOYÉS, EMPORTÉS OU DISTRIBUÉS AUX ÉTATS-UNIS NI À UNE «US PERSON».

© Groupe Julius Baer, 2025